



Décembre 2019

SENNINGHEM

Bulletin Municipal n°25



LE MOT du MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers administrés,

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter

nos Meilleurs Vœux de Bonne et Heureuse Année 2020 !

A vous toutes et à vous tous, nous vous souhaitons **le meilleur pour les 365 jours à venir** : la santé tout d'abord, le bonheur en famille, et la prospérité pour tous vos projets !

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de vivre dans notre village. J'ai également une pensée pour tous ceux qui nous ont quitté en 2019 dont Jean-Claude, notre 1^{er} Adjoint.

La municipalité continue de s'investir au quotidien pour créer un espace de vie, toujours plus agréable au sein de la commune. La disponibilité des élus municipaux, l'implication des bénévoles de nos associations, les compétences de nos personnels (mairie, école, cantine, garderie, service technique, centre de loisirs...) renforcent le « **vivre ensemble** » à SENINGHEM.

Dans ce bulletin, vous découvrirez les **dernières réalisations de la mandature**.

2019 a été une année bien remplie. Notre commune maintient sa capacité à investir. Plus de **283 000 € ont été dépensés** pour obtenir **un meilleur cadre de vie** (centre village et parking, signalétique, radars, éclairage public à La Raiderie, chauffage de l'église, terrain multisports,...). Tout cela n'aurait pu se réaliser sans les aides de l'Etat, du Conseil Départemental, de la FDE62, de la Communauté de Communes du Pays de LUMBRES, et de l'Agence du Sport. Merci à eux !

Pour l'investissement, et le travail fourni, **je remercie toute l'équipe municipale** qui arrive bientôt au terme du mandat que vous lui avez confié.

Enfin, je vous donne rendez-vous à la salle d'Activités le :

SAMEDI 11 JANVIER 2020 à 18h30

pour la traditionnelle Cérémonie des Vœux.

Bonne et heureuse année 2020 !

Le Maire, Christian Tellier



Permanences de la Mairie

Mairie de Seninghem 90 rue Principale 62380 SENINGHEM



03.21.39.63.81 ou 09.67.22.63.81



mairie-seninghem@wanadoo.fr

Pendant les fêtes de fin d'Année, la Mairie sera fermée du 24 Décembre au 2 Janvier 2020 inclus.

Une permanence aura lieu le Lundi 30 Décembre de 10h à 12h.

Nouveaux horaires à compter du 3 Janvier 2020 !

La Mairie sera ouverte au Public:

- les Lundi et Jeudi de 16h à 19h.

- les Mercredi et Vendredi de 10h30 à 12h.

Mr le Maire sera présent le Jeudi de 17h30 à 19h, le Mercredi et le Vendredi de 10h30 à 12h.

AGENDA des MANIFESTATIONS

A.S.C.Seninghem : PETANQUE - La BOULE SENINGHEMOISE / COURS COLLECTIFS de FITNESS / DANSE MODERNE / FOOTBALL / MARCHÉ - COMITE des FÊTES - CLUB de l'AMITIÉ - BIBLIOTHEQUE du Foyer Rural de Coulombly et de la Commune de Seninghem - A L'ASSO d'EL PASO

- **Samedi 11 JANVIER 2020 : CEREMONIE des VŒUX**
- **Samedi 7 MARS 2020 : THEATRE du CLUB de l'AMITIE**
- **Dimanche 15 et 22 Mars 2020 : ELECTIONS MUNICIPALES**
- **Dimanche 22 Mars 2020 : 12ème Edition du TRAIL EVASION**
- **AVRIL 2020 : NETTOYONS la NATURE**
- **Dimanche 12 AVRIL 2020 : CHASSE aux ŒUFS de PÂQUES**
- **AVRIL 2020 : BANQUET des AINES**
- **Vendredi 8 MAI 2020 : CEREMONIE COMMEMORATIVE**
- **Samedi 13 JUIN 2020: GALA de DANSE de Seningh'en danse**
- **Dimanche 14 JUIN 2020 : TIR à l'ARC**
- **Dimanche 21 JUIN 2020: KERMESSE du RPI**
- **Mardi 14 JUILLET 2020 : CEREMONIE COMMEMORATIVE**
- **Mardi 14 JUILLET 2020 : TIR à l'ARC**
- **Les 25/26/27 JUILLET 2020 : DUCASSE**
- **AOUT/SEPTEMBRE 2020 : NEUVAINNE à NOTRE-DAME des ARDENTS**
- **SEPTEMBRE 2020 : NETTOYONS la NATURE**
- **OCTOBRE 2020 : CONCOURS de CARTES du CLUB de l'AMITIE**
- **Mercredi 11 NOVEMBRE 2020 : CEREMONIE COMMEMORATIVE**
- **DECEMBRE 2020 : ARBRE de NOEL des ENFANTS du VILLAGE**
- **DECEMBRE 2020 : ARBRE de NOEL des ENFANTS du FOOT**
- **DECEMBRE 2020 : DISTRIBUTION des COLIS de NOEL**
- **31 DECEMBRE 2020 : REVEILLON de ST SYLVESTRE**



ETAT CIVIL 2019

Nos joies et nos peines.

La Cigogne est passée...

1. **Aloïs KERMOAL** né le 15 Janvier 2019 à BLENDÉCQUES de Romain KERMOAL et de Marie DUBOIS domiciliés 2 rue Hamet à SENINGHEM.
2. **Rosalie, Marie, Patricia BAROUX** née le 27 Janvier 2019 à BLENDÉCQUES de Bruno BAROUX et de Cécilia HENON domiciliés 5 Impasse du Blanc Guénon à SENINGHEM.
3. **Mewen RUFFIN** né le 15 Février 2019 de Jonathan RUFFIN et de Viane HERLEDANT domiciliés 1 rue du Bois à SENINGHEM.
4. **Célia, Virginie, Stéphanie CANVA** née le 7 Mai 2019 à BOULOGNE SUR MER de Jérôme CANVA et de Marie-France LOUCHET domiciliée 13 bis rue Principale à SENINGHEM.
5. **Léa BELLENGUEZ** est née le 24 Juin 2019 à Saint-Martin-Boulogne, fille de Quentin BELLENGUEZ et Amélie COQUERELLE, domiciliés 16A RN à SENINGHEM.
6. **Emeline VLAMYNCK** née le 24 Juin 2019 à Saint-Martin-Boulogne, fille de François VLAMYNCK et Jessica DOURELNS, domiciliés 9 RN à SENINGHEM.
7. **Gabriel PAYEN** est né le 22 octobre 2019, fils de Emmanuel PAYEN et de Amandine TROLLE domicilié 3 Impasse des Avesnes à SENINGHEM.

Ils se sont dit « OUI »

- **Jhonny WOETS et Fatima ZOUDJI** se sont mariés le Vendredi 28 Juin 2019 - domiciliés au 4 rue du Lusquet à SENINGHEM.

Ils se sont pacsés

- **Marine GIRARD et Kevin TRUPIN** se sont pacsés le 13 Mai 2019, domiciliés au 25A rue Principale à SENINGHEM.
- **LASSALLE Dimitri et BONNE Maithé** se sont pacsés le 27 Juin 2019, domiciliés 37 rue des grands bois Watterdal à SENINGHEM.
- **MAES Jonathan et WILQUIN Vanessa** se sont pacsés le 22 Août 2019, domiciliés 13 A rue principale à SENINGHEM.
- **Anaïs SAUVAGE et Valentin COURBOT** se sont pacsés le 20 Septembre 2019, domiciliés au 5 Impasse du Blanc Guénon à SENINGHEM.
- **Cécilia HENON et Bruno BAROUX** se sont pacsés le 4 novembre 2019, domiciliés 7 rue des Tilleuls à Seninghem.
- **Cindy DEROLLEZ et Jonathan DESPELCHIN** se sont pacsés le 8 novembre 2019, domiciliés 46 RN à la Raiderie à SENINGHEM.
- **SALA Xavier et MENAIS Prudence** se sont pacsés le 21 Noembre 2019, domiciliés 16 rue principale à SENINGHEM.

Baptême Républicain en Mairie de Seninghem

- **Parrainage Civil de de Timéo, Régis, David LOUCHET** - Samedi 8 Juin 2019 - fils de Timothé LOUCHET et de Ophélie STOOP domiciliés 1 bis rue des Bosquets Watterdal SENINGHEM

Nous avons eu la douleur de perdre...

- **Mr Jean-Claude BOUFFART**, âgé de 71 ans décédé à Seninghem le 11 JANVIER 2019
- **Mme Lucile PRUVOST**, âgé de 90 ans décédée à Seninghem le 22 MARS 2019
- **Mr Georget LOUCHET**, âgé de 62 ans décédé à Seninghem le 12 JUIN 2019
- **Mr André FOULON**, âgé de 67 ans décédé à Boulogne sur Mer le 23 Septembre 2019
- **Mr Franck ROUSSEL**, âgé de 52 ans décédé le 22 Octobre 2019



L'ADMR EN ACTION

AU SERVICE DE TOUS,
A TOUS LES ÂGES DE LA VIE,
AU CŒUR DES TERRITOIRES.



- Garde d'enfants à domicile**
- Ménage / Repassage**
- Maintenance / Vigilance de résidences**
- Aide et accompagnement à domicile**
- Soins à domicile**
- Téléassistance Filien**



pour tous, toute la vie, partout

www.62.admr.org

SAAD ET SSIAD ADMR DE NIELLES-LES-BLEQUIN
 5 rue Lucien Vidor | 2 impasse de l'église
 62380 Nielles-les-Bléquin | 62380 Nielles-les-Bléquin
 03 21 12 43 42 | 03 21 11 49 40
 nielles@fedeb2.admr.org | ssiad-nielles@fedeb2.admr.org



HORIZON News

LA CAISSE PRIMAIRE DE LA CÔTE D'OPALE
AU PLUS PRÈS DE VOUS

MES REMBOURSEMENTS SIMPLIFIÉS

Dans le cadre de la simplification des remboursements des frais de transport personnel, la CPAM de la Côte d'Opale propose depuis novembre 2019 un nouveau service de remboursement en ligne : « Mes Remboursements Simplifiés » (MRS).

Avec une prescription médicale de transport, ce dispositif permet de demander directement de manière dématérialisée, le remboursement de l'utilisation de son véhicule personnel ou celui d'un tiers.

MRS c'est simple rapide et économique

- 1/ Simple : l'assuré déclare son trajet et transmet sa prescription et ses justificatifs directement en ligne de manière sécurisée.
- 2/ Rapide : il est remboursé en moins d'une semaine.
- 3/ Economique : il n'y a plus d'affranchissement et il est exonéré de la franchise médicale.

S'il est assuré à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Côte d'Opale, il peut déclarer ses frais de transport en se connectant sur : mrs.beta.gouv.fr

Dans un second temps MRS rejoindra l'offre de service sur le portail compte « Assuré » de l'Assurance Maladie.

* MRS est utilisé uniquement pour le remboursement en ligne des frais d'utilisation de votre véhicule personnel ou des transports en commun. Vos frais de transport en véhicule personnel sont remboursés à 65 % sur la base du tarif kilométrique en vigueur, fixé à 0,30 €/km (arrêté du 30 mars 2015) plus vos frais de péage et de stationnement.

LES GESTES BARRIÈRES CONTRE LES VIRUS DE L'HIVER

En pleine campagne de vaccination contre la grippe, l'Assurance Maladie a lancé depuis le 6 décembre une campagne de sensibilisation en partenariat avec le Ministère de la Santé et Santé Publique France : **contre les virus de l'hiver apprenons les gestes barrières.**

Avec l'hiver, les virus font leur retour !

Pour limiter leur transmission et contenir les épidémies potentielles, il y a des bons réflexes à avoir : quelques gestes dits « barrières » permettent de se protéger et de protéger les autres des virus de l'hiver :

- se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou avec une solution hydroalcoolique,
- utiliser des mouchoirs jetables à usage unique,
- tousser ou éternuer dans son coude...
- et pour les personnes malades, il est important de porter un masque, pour protéger son entourage et éviter les contacts avec les personnes fragiles ou malades pour ne pas leur transmettre la maladie.



Syndicat Intercommunal Des Eaux et d'Assainissement de la région de Lumbres et Fauquembergues



Adresse : 7, ZL des Rahauts –62 380 LUMBRES / **Tél :** 03.21.39.62.14 **Mail :** sidealf@orange.fr
Horaires d'ouverture des bureaux : du lundi au jeudi : 9h-12h / 14h-17h- vendredi : 9h-12h

Le Syndicat Intercommunal Des Eaux et d'Assainissement de la région de Lumbres et Fauquembergues (SIDEALF), s'étend sur 29 communes en 2019, réparties sur 3 intercommunalités.

Les principaux investissements en 2019 ont été les suivants :

L'Assainissement collectif :

- La création d'un réseau d'assainissement rue du chêne, rue de la gare, Horde rue et rue des Martyrs à Nielles les Bléquin (910m de réseau).
- Equipement auto-surveillance des postes « pruniers » et « salle des fêtes » à Wavrans sur l'Aa et « H. Russel » à Lumbres.
- Remplacement d'une pompe au poste de relèvement « cité Kennedy ».
- Réalisation de 19 boîtes de branchement dans le cadre de viabilisation de terrain.

L'eau potable :

- Remplacement d'une conduite d'eau potable et remplacement des branchements plomb rue Jules Guesde à Lumbres (655 m et 56 branchements).
- Remplacement d'une conduite (330 mètres) dans le cadre des travaux communaux rue de Merck à Avrout
- Remplacement d'une conduite (75 mètres) rue des jardins à Fauquembergues.
- Extension de réseau (85 mètres) à Renty.
- Remplacement de la chloration au Forage de Pihem.
- Remplacement du système anti-bélier (charlatte) au Forage 3 à Lumbres et au surpresseur d'Elnes.
- Remplacement d'une pompe au Forage 3 à Lumbres.
- Mise en place de variateur de vitesse au surpresseur d'Avrout et Ouve Wirquin.
- Remplacement d'un coffret inverseur au forage de Saint Martin d'Hardingham.
- 56 devis « branchements neufs » ont été établis en 2019 et 41 ont été réalisés (arrêté fin novembre).
- Remplacement de compteurs (619) sur diverses communes du SIDEALF.

Cette liste non-exhaustive représente les différents chantiers que le SIDEALF a mis en œuvre au cours de l'année 2019 afin d'améliorer et de rendre plus efficace son réseau de distribution.

Rappel : Par sécurité, il est souhaitable de contrôler régulièrement votre compteur (une fois par mois) afin de limiter le risque de fuite sur une durée importante, en effet le SIDEALF ne procède qu'à une seule relève par an. En cas de fuite après compteur, prenez contact sans délai avec le syndicat.

L'Assainissement Non Collectif :

Le SIDEALF a procédé au cours de l'année 2019 au contrôle des habitations mises en vente (diagnostic assainissement).

RAPPEL :

Le SIDEALF vous rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2017, une large gamme de moyens de paiement est mise à votre disposition :

- | | |
|------------------------------|------------------------|
| -Prélèvement mensuel | -Paiement en numéraire |
| -Prélèvement à échéance | -Virement bancaire |
| -Paiement par carte bancaire | |

Ces différents moyens de paiement sont gérés directement par le SIDEALF dans le cadre de la mise en place d'une régie qui fonctionne depuis janvier 2017. En début d'année 2020, un site Internet sera mis en ligne.

Les services sont à votre disposition pour toute demande de renseignements, et un **service d'astreinte** peut être joint tous les jours **en cas d'urgence uniquement** au **06.88.06.63.45**.

Au nom des membres du Comité Syndical, du Personnel du SIDEALF et en mon nom personnel, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour l'année 2020.

Bertrand PRUVOST **Président du SIDEALF**



COMPTE-RENDU - AOÛT 2019

Présents : -Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mme Charline FRAMMERY et Mrs : -Philippe DUVAL et Daniel EVRARD, absents excusés.

Secrétaire de la séance :-Mr Paul- Henri AVART.

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Jeudi 13 JUIN 2019, Mr le Maire donne quelques compléments sur les points abordés ce jour - là :

- a. L'Auto-laveuse est en service depuis quelques semaines et donne entière satisfaction.
- b. Les deux radars pédagogiques sont installés sur la rue principale. Mr P-H Avart présente les premières informations enregistrées par les appareils, et les infractions commises.
- c. L'Acte d'huissier pour la résiliation du bail de Mr V Provence a coûté 130.67€
- d. Après avoir rencontré le Conseiller Pédagogique en Informatique, le projet d'acquisition d'un tableau numérique interactif est reporté. La municipalité pourrait bénéficier de nouvelles aides de l'Education Nationale, à hauteur de 50%. Elles seraient proposées pour fin Septembre.
- e. Le devis des Ateliers du Bléquin pour la ventilation de la salle d'Activités est toujours en attente. Un rendez-vous est fixé au Jeudi 29Août.

2) L'ordre du jour est relu :

a) Ruissellements et Coulées de boue sur la RD 204 (côté Bayenghem) :

Mr le Maire informe le Conseil Municipal du résultat de ses rencontres avec le SmageAa (24 Juin) puis avec le Conseil Départemental (29 Juillet). Le SmageAa, dans le cadre du programme en liaison avec la CCPL, propose cet automne avec l'accord des agriculteurs/exploitants **la mise en place de fascines et de haies** (hydraulique douce), le Conseil Départemental va curer une nouvelle fois le fossé le long de la RD, et mettre en place **un caniveau béton**. Par ailleurs, il est demandé à la commune d'aménager la servitude pour **canaliser les eaux sur le côté Est et de réaliser plusieurs « dos d'âne » plus haut sur le chemin** pour évacuer les eaux sur les parcelles voisines.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de réaliser les travaux évoqués.**

b) Rapport du service des Ordures Ménagères- Exercice 2018:

Mr Le Maire présente à l'Assemblée ce rapport. Le total des dépenses s'élève à 2 537 842.90€ ; celui des recettes à 2 351 315.84€. **Le déficit est donc de : -186 527.06€ soit 7.80€ par habitant (13.99€ en 2017). Le tonnage du refus de tri reste trop élevé :-153.21Tonnes soit 6.4 kg par habitant.**

Après délibération, **le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le présent rapport 2018 du service des O-M et propose d'effectuer un rappel des règles de tri à la population.**

c) Rapports annuels sur le prix et la qualité du Service public proposé par le SIDEALF-Exercice 2018 :

Ces derniers sont présentés à l'Assemblée par Mr le Maire. Ils comprennent la présentation du service, les indicateurs techniques et les indicateurs financiers

Après délibération, **ils sont acceptés à l'unanimité par le Conseil Municipal.**



d) Signalétique à mettre en place sur la commune :

Mr le Maire fait part de la liste des artisans/commerçants qui ont accepté de participer à la mise en place de la signalétique sur la commune. Cela représente un 1/10 du coût total. La société GP Traçage qui a obtenu les travaux, **sera informée des planches définitives à réaliser** le délai est d'environ 6 semaines.

e) Aménagement de la grange de Mr Duvivier :

Mr le Maire rappelle qu'un document d'urbanisme est nécessaire pour la réhabilitation de ce bâtiment. Il présente le projet d'aménagement.

Après délibération, **le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'aménagement envisagé.**

f) Tarifs locations de la Salle d'Activités :

Suite à l'acquisition d'une auto-laveuse par la commune, les utilisateurs de la salle n'ont plus à la laver sauf cuisines et toilettes. Le Conseil Municipal, décide donc de revoir les tarifs de location. **Ils augmenteront de 90€**, coût estimé pour le nettoyage par l'employé communal. Cela ne concerne pas la partie « cantine ». **Les nouveaux montants seront applicables au 1^{er} Septembre 2019.**

g) Questions diverses :

1. Contrat de travail de Mme Marilène DENEUVILLE : Celui-ci est **prolongé du 1^{er} Septembre 2019 au 31 Août 2020.** La rémunération est prise en charge par les 3 communes du RPI.

2. Sens Unique sur le rue des Tilleuls : suite à la demande d'un habitant de la rue, la mise en place d'un sens unique est évoqué. Après débat, il est décidé de réaliser **un sondage auprès de l'ensemble des riverains**

3. Pose de Ralentisseurs rue des Grands Bois à Watterdal : Devant la vitesse excessive de certains véhicules, des coussins berlinois en enrobé seront réalisés prochainement avec la signalisation correspondante.

4. Indemnisations Charlotte LELEU et Loïc DUFOUR : Le Conseil Municipal décide d'octroyer à Melle Charlotte LELEU pour son aide à l'organisation du Centre de Loisirs (planning, thème, réservation des sorties, etc...) une **indemnité de 200€**. De même, Mr Loïc DUFOUR sera indemnisé sur la base d'un **contrat « accroissement temporaire de charges de travail »** pour la réalisation de différents travaux sur les bâtiments communaux.

5. Couverture en Téléphonie mobile : Mr le Maire donne lecture de la réponse du Conseil Départemental suite à sa demande sur les problèmes rencontrés. Il sera proposé que SENINGHEM bénéficie **d'un pylône dans le cadre de la dotation affectée au Pas De Calais pour l'année 2020.**

6. Mr le Maire informe l'assemblée que plusieurs **candidats** se sont déjà manifestés pour **la reprise du Bistrot/Relais Multi-Services**. Les **projets** de chacun d'eux seront à étudier avant toute prise de décision.

Vu le Maire, C TELLIER.



COMPTE-RENDU - OCTOBRE 2019

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mme Charline FRAMMERY.

Secrétaire de la séance : -Mme Sylviane LARDEUR.

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Lundi 26 Août 2019, Mr le Maire précise quelques points abordés ce jour là :

a. Le Permis de Construire pour la rénovation de la grange, rue du Stade doit être établi **par un architecte**.

b. La pose **d'une ventilation à la salle d'Activités** par les Ateliers du Bléquin s'est élevée à 797.77€ TTC

c. Après réalisation d'un métrage, la **longueur de la voirie communale** est de : **-17 104 mètres** et non 10 604m (dernière mesure retenue par la Préfecture). Un rectificatif sera donc effectué.

d. Les travaux à réaliser par le Département pour lutter contre **les coulées de boue à l'entrée Est** du village sont en attente. Les propriétaires de la servitude ont donné leur accord à condition qu'il n'y ait pas d'emprise supplémentaire.

2) L'ordre du jour est relu :

A) Dissolution des syndicats des Eaux de la Vallée de la Hem et de la région d'ALQUINES, et Adhésion au SIDEALF : Mr le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal que les comités syndicaux Intercommunaux d'Adduction d'Eau potable de la vallée de la Hem et de la région d'ALQUINES ont demandé leur adhésion au SIDEALF à compter du 1^{er} Janvier 2020. Le comité syndical du SIDEALF a délibéré favorablement pour ces demandes dans sa séance du 10 Octobre 2019. Ces adhésions sont également subordonnées à l'accord des Conseils Municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **émet un avis favorable à l'adhésion de ces deux syndicats au SIDEALF.**

B) Sens Unique sur la rue des Tilleuls : Mr le Maire donne les **résultats du sondage** réalisé auprès des riverains de cette rue. 15 réponses ont été reçues : 5 refus pour 10 « Oui » dont 8 pour une circulation du N°1 au N°21 et 2 dans l'autre sens.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide **de mettre la rue des Tilleuls en sens unique après le N°2 jusqu'au N°19. Mr et Mme A RETAUX, Mr et Mme J-M TARTARE, Mme L DELATTRE ne sont pas concernés par cette obligation.**

C) Prévention des Inondations : Il est donné lecture d'une demande du SmageAa qui souhaite dans le cadre de l'astreinte « Inondations » qui va du 15 Octobre au 31 Mars qu'un élu soit référent pour l'observation des champs d'Inondation contrôlée et événements divers.

Après délibération, **Mr C Tellier est nommé référent ; Mme C Morville sera suppléante.**

D) Projet « 1 000 Cafés » : Mr le Maire informe l'assemblée que la commune s'est inscrite au projet : « 1 000 cafés » qui a pour objectif de **redynamiser les communes rurales de moins de 3 500 habitants** en créant des cafés multi services. Il s'agit de concevoir le café comme un espace de convivialité multi-services. Les activités et services seront **adaptés aux besoins exprimés par les habitants**. Une aide pour l'agencement et l'aménagement du café pourrait être obtenue. La gestion serait assurée par un binôme, recruté localement.

Le Conseil Municipal est favorable à ce projet.



E) Questions diverses :

- 1. Ralentisseurs à Watterdal :** Mr le Maire présente le devis de la Sté Ducrocq TP qui s'élève à 3 763.20€ TTC. Ce devis est accepté par l'assemblée. Une signalisation routière réglementaire sera mise en place.
- 2. Temps de Travail de la secrétaire de mairie :** Mr Le Maire informe le Conseil Municipal que Mme Fleury ne souhaite plus travailler dans la seconde mairie trop éloignée de son domicile. Considérant la charge importante de travail du secrétariat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que le temps de travail de Mme Fleury secrétaire passera à **35 h à compter du 1^{er} Janvier 2020**.
- 3. Indemnités des Percepteurs :** les indemnités de conseil et de confection des documents budgétaires sont accordées à Mme Malbranque (307.06€ Brut) et Mr Henneman (92.19€ Brut), percepteurs de la Trésorerie de Lumbres au cours de l'année 2019.
- 4. Diagnostic thermique Amiante au groupe scolaire :** Celui-ci a été réalisé ce Mercredi 16 Octobre à la demande de l'Inspection Académique car le bâtiment a été construit avant 1997.
- 5. Fibre au groupe scolaire :** Un devis de la Sté REPINFO est présenté. Il s'élève à :-7 200€ TTC. Cette dépense est refusée car beaucoup trop élevée. Mrs P H Avart et P Duval, conseillers, effectueront cette mise en place de la fibre.
- 6. Achat de bancs :** Pour compléter l'aménagement des abords de l'école et de la mairie, Mr le Maire propose l'achat de trois bancs de couleur bleue, Cet achat est accepté. Coût : -1 309 € TTC.

Des BANCS au CENTRE du VILLAGE



- 7. Mutuelle MOAT :** La demande de celle-ci est lue par Mr Le Maire. Il est décidé de ne pas y donner suite.
- 8. Projet de Liaison douce :** Mr le Maire présente le projet de la CCPL sur ce sujet. Il s'agit de faciliter le déplacement des habitants à pieds ou en vélo en toute sécurité. Le Conseil Municipal décide de s'y inscrire pour l'aménagement de la liaison **Bayenghem les S /Seninghem par la vallée de Liévin**.

Le Maire, C TELLIER.



COMPTE-RENDU - DECEMBRE 2019

Présents : Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de Mme Charline FRAMMERY, excusée.

Secrétaire de la séance: -Mr Daniel EVRARD

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Jeudi 17 Octobre 2019. Mr le Maire ouvre la séance et donne à l'assemblée **quelques informations complémentaires sur les différents points** abordés ce jour-là :

a) Le **sens unique de la rue des Tilleuls** est mis en place depuis le 14 Novembre.

CIRCULATION RUE des TILLEULS

SENS UNIQUE rue des Tilleuls après le N° 2 jusqu'au N°19. - Mr et Mme RETAUX A - Mr et Mme TARTARE J-M - Mme DELATTRE L ne sont pas concernés par cet arrêté.



b) Les **deux ralentisseurs avec signalétique** sur la rue des Grands Bois à Watterdal ont été réalisés fin Novembre.

c) Le **matériel nécessaire à l'installation de la fibre optique** à l'école maternelle a été réceptionné. La réalisation sera effectuée par Mrs AVART et DUVAL.

d) **Trois bancs bleus** ont été posés sur l'espace public communal. Les plantations seront effectuées en Mars 2020.

e) **La gendarmerie de LUMBRES** a été contactée afin de faire respecter la réglementation **aux abords de l'école** maternelle car des stationnements sauvages continuent aux heures d'entrée et de sortie des élèves.

e) Le **local commercial** a été libéré par Mr V PROVENCE. Les clés ont été rendues ce Mercredi. L'état des lieux est satisfaisant.

2) L'ordre du jour de la séance est relu :

a) Convention avec la CC Pays de Lumbres pour l'instruction des autorisations d'Urbanisme et de publicité :

Mr le Maire donne lecture des projets de délibération et de convention.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier l'instruction des autorisations aux services ADS de la Communauté de communes du pays de Lumbres. **Mr le Maire est autorisé à signer la convention.**



b) Liaison douce entre Bayenghem /Seninghem/et Coulomby :

Mr le Maire rappelle à l'assemblée que la CC du Pays de Lumbres a décidé de développer les liaisons douces permettant la mise en œuvre d'un véritable maillage territorial. La municipalité avait décidé de s'y inscrire lors du conseil municipal du 17 Octobre. Il précise qu'un fond de concours viendrait contribuer au financement des projets portés par les communes dans le cadre de liaisons principales à l'intérieur d'un bassin. C'est le cas pour ce projet.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, confirme la candidature de la commune de SENINGHEM dans cette mise en œuvre d'une liaison entre Bayenghem/Seninghem/et Coulomby.

c) Dossiers de demandes de subventions pour 2020 :

Mr le Maire précise que malgré l'échéance des élections municipales de Mars 2020, les collectivités locales doivent déposer leurs demandes de subventions pour le **20 Décembre 2019**, dernier délai.

Il propose donc d'établir : - dans le cadre **de la DETR** , - un dossier d'aide pour les **réparations de voirie** (Montant : 37 500€ HT ,subventionné à 20%), - un second pour **l'équipement numérique de l'école maternelle** (Montant : 2 000 € HT subventionné à 30 %) ; puis dans le cadre **du FARDA** financé par le Conseil Départemental, un dossier d'**aide à la voirie communale** pour l'Impasse du Val du Bois qui dessert 4 logements et pour une partie de la rue des Creuses (le montant des dépenses éligibles étant de 37 500€ HT pour un plafond de subvention à 15 000€.)

La décision finale d'effectuer ces travaux sera prise en Avril par le nouveau conseil municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **autorise Mr le Maire à demander ces différents soutiens financiers.**

d) Colis des Aînés :

Mr le Maire rappelle à l'Assemblée qu'un **colis de Noël est offert à tous les Aînés de plus de 70 ans**. Ils sont 71 cette année. **La distribution avec les membres du CCAS se fera les 19/20 et 21 Décembre.**

e) Rapport annuel d'Activités 2018 du Syndicat des Eaux de la région d'Alquines :

Mr le Maire présente à l'assemblée ce document Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **adopte le rapport présenté.**

f) Questions diverses :

- 1. Le Colis offert aux employés communaux sera remis le Lundi 23 Décembre à 18h30 à la Mairie.**
- 2. A l'occasion de l'Arbre de Noël, le Vendredi 20 Décembre, le verre de l'Amitié sera offert aux personnes présentes.**
- 3. Un projet de convention portant autorisation de passage en terrain privé de canalisations d'évacuation d'eaux pluviales entre Mr et Mme Dufour Joël et la Commune de SENINGHEM est présenté.** Une convention avait déjà été établie en Mai 2001, signée par les deux parties. Dans ce nouveau document, la commune s'engage à assurer le bon fonctionnement des ouvrages existant, à prendre en charge les travaux d'entretien et de renouvellement..., à rétablir les lieux en leur état primitif en cas d'extinction de l'autorisation... Une indemnité forfaitaire annuelle de 30€ est demandée par le propriétaire. Un acte authentique devant notaire, serait établi.

Après débat, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande à Mr Le Maire, avant de valider ce nouveau document, de **contacter les services du Conseil Départemental** car la voirie concernée est la RD 204, et ces travaux d'évacuation d'eaux pluviales ont été réalisés et financés par le Département.



4. Il est décidé qu'un **troisième ralentisseur** sera réalisé à l'entrée du **hameau de Watterdal**.

5. Du fait de la dissolution de l'**AFR d'Acquin-Westbécourt**, la commune doit reprendre le résultat cumulé de cet organisme à savoir : -300.23€ au compte 002 du Budget.

6. La commune de SENINGHEM avec son véhicule électrique en autopartage sera **une « Station de Mobilité »** parmi les sept qui seront positionnées sur le Pays de Lumbres. De nouveaux services seront proposés : **-chauffeurs bénévoles** pour venir en aide aux personnes sans solution de mobilité, **-vélos électriques**, -outil numérique commun de gestion/réservation.

Le Maire, C TELLIER.

Novembre 2019 - Fleurir le Pas De Calais

La Commune a obtenu dans l'opération: " Fleurir le Pas De Calais" le **Bouquet d'Or** avec les encouragements du jury. Merci à tous ceux qui ont œuvré pour l'obtention de cette récompense!



SUITE des TRAVAUX 2019

Mise en place de la Signalétique sur la Commune.





Réalisation de Ralentisseurs à Watterdal



Réalisation d'un Terrain Multisports : City-stade



AMENAGEMENT des ESPACES PUBLICS - TRAVAUX de MISE en SECURITE devant l'ECOLE





CREATION d'un ABRI PRES du LOCAL TECHNIQUE



Réfection du Pignon des Vestiaires du Foot



Réalisation d'un Terrain de Pétanque



INSTALLATION de RADARS PEDAGOGIQUES RUE PRINCIPALE



INSTALLATION de NOUVEAUX BOITIERS pour Le TELEPHONE



REPARATION de l'ACCOTEMENT BETON RUE des CREUSES





La DUCASSE du VILLAGE





RPI - La RENTREE des CLASSES 2019/2020

CLASSE de Mme LECLERCQ



CLASSE de Mme BOSIO





CLASSE de Mme BREBION



CLASSE de Mme CORNET



CLASSE de Mme FONTAINE



CLASSE de Mme BAYARD



CLASSE de Mme PENET



CLASSE de Mme SANNO





La MUNICIPALITE de JUILLET à DECEMBRE 2019

CEREMONIE du 14 JUILLET



OPERATION NETTOYONS LA NATURE en SEPTEMBRE



CEREMONIE COMMÉMORATIVE du 11 NOVEMBRE





DECEMBRE : Inauguration des différents travaux réalisés: Parking, Plateau de Mise en Sécurité, Défense Incendie, Eclairage Public, Terrain de Sport.



Aménagements réalisés grâce aux soutiens financiers de





JSSNV : Jeunesse Sportive Seninghem - Nielles - Vaudringhem



La Boule Seninghemoise



REPAS du CLUB en Octobre





Le CLUB de l'AMITIE de JUILLET à DECEMBRE

REPAS du CLUB en JUILLET et OCTOBRE



CONCOURS de CARTES en OCTOBRE





Le COMITE des FÊTES de JUILLET à DECEMBRE

Brocante en Juillet



Soirée Dansante en Septembre



Sortie au Cirque Générosité de Longuenesse en Novembre





Section des Anciens Combattants

BANQUET du 11 NOVEMBRE



Communauté Communes Pays Lumbres

LADIES ROSE TRAIL en Septembre



THEATRE d'OBJET pour les JEUNES ENFANTS en NOVEMBRE





Les Fêtes de Noël à Senninghem

